



**Communauté
métropolitaine
de Québec**

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

**La Communauté métropolitaine de Québec donne le coup d'envoi
de la *Semaine québécoise de réduction des déchets***

Québec, le 17 octobre 2011 – Récipiendaire 2010 de la mention honorifique « Réduction » du Défi Municipalités, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) donnait ce matin le coup d'envoi des activités provinciales de la 11^e *Semaine québécoise de réduction des déchets* en compagnie du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de la présidente de RECYC-QUÉBEC, de la présidente d'Action RE-buts et de la directrice générale du Cégep de Sainte-Foy.

« Plus que jamais, la réduction à la source constitue un enjeu de société. Alors que les pressions environnementales sur nos ressources naturelles ne cessent d'augmenter, tous les acteurs de la société – jeunes, citoyens, entreprises, institutions – doivent poser des gestes concrets pour inverser le cours des choses et amenuiser concrètement les conséquences négatives d'une mauvaise gestion de ces ressources », y affirmait monsieur Steeve Verret, membre du conseil de la CMQ et du comité exécutif de la Ville de Québec.

En 2011, les activités entreprises par la CMQ pour convaincre les citoyens de la région métropolitaine de Québec de la nécessité de réduire à la source leur consommation ont emprunté trois voies. :

- Un programme de sensibilisation auprès de milliers d'étudiants et de parents répartis dans une vingtaine d'écoles de l'agglomération de Québec et des MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier;
- La mise en ligne d'un tout nouveau *Bottin du réemploi* offrant à tous l'opportunité de connaître l'ensemble des 350 commerces où on peut donner ou acheter une multitude d'objets usagés;
- L'utilisation des médias sociaux pour la diffusion de témoignages, de textes et de courts vidéo invitant la population à passer immédiatement à l'action.

Évidemment, la région métropolitaine de Québec peut déjà s'enorgueillir de certains succès. Entre 2002 et 2010, le taux de valorisation des matières résiduelles y est en effet passé de 22 % à 51 %.

« Certains peuvent donc croire que nous sommes sur la bonne voie et décider de ralentir la cadence. Ce serait cependant une grave erreur puisque la quantité de matières gérées dans la région a également augmenté de 37 % entre 2002 et 2011 », d'affirmer monsieur Jean-Pierre Turcotte, membre du conseil de la CMQ et préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans.

C'est cette raison qui a amené la Communauté métropolitaine de Québec à axer ses actions sur la réduction à la source. « Personne ne souhaite vraiment diminuer volontairement sa

consommation, fortement associée à sa qualité de vie. Je le comprends bien. Mais je considère personnellement qu'il est cependant possible d'apprendre graduellement à **mieux** consommer », a conclu monsieur Verret.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
Directeur des communications et des affaires corporatives
Communauté métropolitaine de Québec
Tél. : 418 641-6250, poste 1210